Trente-sixième Année — N° 354 355 — UN NUMÉRO : 15 CENTIMES — DIMANCHE 20 DECEMBRE 1891

JOURNAL DE ROUBAIX

Abonnements : Roubaix-Tourcoing, Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an 50 francs.— Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — Les autres départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnementsest payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à reception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17. — A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS Rue Notre Dame-des-Victoires.

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 *bis*. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et, Cie place de la Bourse, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, — à Bruxelles, à l'*Office de Publicité*.

ROUBAIX, LE 19 DÉCEMBRE 1891

LES IDÉES DE M. LAFARGUE

M. Lafargue vient de transformer en projets de loi les idées qu'il avait exposées, ces jours-ci, à Roubaix, à Tourcoing, à Lille et à Armentières.

Il faut rendre cette justice au nouveau député de Lille, c'est qu'en matière religieuse — ou irréligieuse comme vous voudrez — il est très net, d'une netteté que nous aimerions à trouver chez tous les anti-cléricaux.

Ce n'est pas lui qui, s'il était au pouvoir, passerait son temps à taquiner l'Eglise, à tourner le Concordat au moyen des articles organiques : il ne veut pas donner une interprétation déloyale à ce contrat bi-latéral ; il ne songe pas à le maintenir et à faire en même temps des lois inacceptables pour les consciences catholiques, de façon à pouvoir répondre aux évêques et aux curés quand ils se plaignent : « Vous n'avez pas le droit de censurer les actes du gouvernement « *qui vous paie* » et dont vous êtes les « *fonctionnaires* » ; — et aux citoyens quand ils élèvent la voix pour demander des modifications à ces lois néfastes : « Vous êtes de mauvais Français ; des ennemis de l'Etat et de la République ! »

Ceci est le système très lâche, très hypocrite, mais aussi très « vieux jeu » — il remonte à Ponce-Pilate — de tous les persécuteurs de l'Eglise et M. Lafargue a la prétention de ne pas être un persécuteur comme les autres ; il ne veut même pas persécuter du tout ; il entend seulement appliquer à l'Eglise comme à tous les possédants actuels son système égalitaire.

Il voudrait faire immédiatement la séparation pure et simple de l'Etat d'avec l'Eglise.

Mais comme cette séparation serait, au fond, absolument indifférente au plus grand nombre des socialistes, M. Lafargue leur en montre le profit : on affecterait le budget des cultes à l'Instruction publique, on s'emparerait des biens des communautés et on s'en servirait pour vêtir et nourrir les petits citoyens...

Ce serait le commencement de la mise en collectivité de tout ce qui est « capital ou instruments de production ».

Ceci n'est pas nouveau. Sans avoir eu, il faut le reconnaître, la logique imperturbable de Karl Marx, et d'Engels et sans avoir jamais voulu pousser l'application du principe — car c'est un principe — jusqu'à déposséder tous les Français de leur fortune, l'Assemblée nationale de 1789 puis la Convention ont cependant pratiqué au détriment du Clergé et de la Noblesse cet Acte qui consiste à s'emparer du Bien d'autrui, sous prétexte de servir l'intérêt général....

L'Histoire nous montre quelle débâcle et quelles misères s'en suivirent.

Il suffit d'ouvrir les Archives de toutes nos provinces pour voir ce qu'il advint des malheureux de nos villes et de nos campagnes, quand l'Etat se fut emparé des Biens des couvents et des hospices, des communautés hospitalières ou enseignantes.

M. Lafargue et son Ecole proclament volontiers que cent ans après qu'on a eu fait l'expérience qu'il conseille, le petit peuple de France — les ouvriers — est moins heureux, moins aisé qu'auparavant. Il prétend, il est vrai, — et il n'a peut-être pas tout à fait tort — que les lois et les régimes que nous a faits le Tiers-Etat sont pour beaucoup dans cette situation. Sans être un admirateur bien passionné de cet ensemble, je me permets de douter que le quatrième Etat puisse faire beaucoup mieux : je crois même qu'il ferait beaucoup plus mal.

L'idée de procéder, en matière économique, par séries, par expropriations partielles, pour atteindre peu à peu à l'idéal entrevu par l'auteur du *Capital*, nous paraît surtout défectueuse.

Le Parti dit Ouvrier doit conquérir le pouvoir politique afin de s'emparer de toutes les richesses et de les « universaliser » : voilà le but fixé à cette Ecole par Karl Marx et Engels. La pensée a de l'ampleur et elle est bien faite pour séduire et entraîner les Prolétaires ignorants. Et qui sait? Le temps aidant avec l'enseignement sans base religieuse tel que prétend le donner l'Etat, qui oserait dire que cet idéal du Socialisme serait absolument irréalisable, surtout si les classes favorisées attendaient de se trouver face à face avec l'Expropriation pour comprendre leurs devoirs envers leurs concitoyens, si elles persistaient à rester loin du Peuple, loin des luttes de la politique, loin des emplois publics, à ne plus parler au Peuple, à ne plus se mêler à lui et à croire que tout est bien fini pour elles quand elles ont donné le salaire à l'ouvrier et qu'elles ont fait la charité au misérable.

Mais combien cette application partielle du Principe préconisée par M. Lafargue paraît étroite et mesquine comparée à la grandeur du but entrevu jadis par son beau-père ! Et combien peu elle est faite pour répondre aux aspirations même immédiates de ses partisans !

Un exemple pris sous nos yeux va nous le montrer clairement.

Supposons que l'Etat enlève au culte les huit ou dix églises de Roubaix, qu'il « dépossède » (j'emploie des mots doux, des mots polis, parce qu'il s'agit de l'Etat : s'il s'agissait d'un particulier, il faudrait se servir du mot *voler* pour parler français), supposons donc que l'Etat « dépossède » les communautés religieuses des cinq ou six couvents ou propriétés qu'elles occupent à Roubaix...

On vend le tout au profit de ceux qui vivent actuellement de leur salaire. Combien en tirerait-on ? Deux, trois, cinq millions au plus. Mettons-en huit. La population ouvrière ou employée, étant ici de 80,000 personnes, cela ferait juste cent francs par tête, soit un revenu annuel de trois, quatre ou cinq francs au gros maximum.

La question d'équité mise à part, ce ne serait pas encore cela qui ferait le bonheur du peuple ni qui résoudrait la question sociale ni à Roubaix ni ailleurs.

Et M. Lafargue le comprend si bien, qu'il cherche aussitôt quelque chose de plus affriolant à montrer à ceux qui le suivent !

Il s'en prend aux « patrons ». Ne pouvant proposer leur « dépossession » immédiate, il demande une loi contre ceux d'entr'eux qui instituent dans leurs usines des associations au but humanitaire, philantropique, démocratique, mais inspirées par une pensée chrétienne.

Nous parlerons dans un prochain article de cette partie du programme de M. Lafargue dans laquelle ce socialiste de la grande Ecole, que nous croyions nourri de la moelle des lions, devient le fade imitateur des idées de M. Moreau.

ALFRED REBOUX.

LA PIRATERIE DU TONKIN CONTINUE

Une nouvelle attaque. — Complicité des mandarins

Marseille, 18 décembre. — Les journaux arrivés du Tonkin continuent à signaler de nouvelles attaques de pirates sur différents points du pays.

De Yen-Bai, on mande que le lieutenant de Monrond, parti le 9 novembre de cette localité, avec 110 hommes, a enlevé, le lendemain, un repaire de deux cents pirates chinois, dont 80 armés de fusils établis à Kéfu.

Ces pirates n'ont été mis en fuite qu'après avoir opposé une vive résistance.

Le lieutenant de Monrond, à qui la population avait prêté un appui complet, les a poursuivis rigoureusement, après avoir brûlé plusieurs cases. Nous avons eu un légionnaire tué.

Dans la même région, le lieutenant Colin, avec quatre légionnaires et trente tirailleurs, a enlevé le repaire pirate de Nga-Goï ; trois pirates ont été tués et deux faits prisonniers. Le nombre des blessés est inconnu.

D'après des nouvelles de Monkay, les mandarins militaires chinois de la frontière ont fait une réception si pompeuse aux deux chefs pirates Ten-Duc et Dé-Ong que l'amiral Fournier a commencé, depuis quelques jours, des opérations aux alentours de Pa-Hung.

En présence de cette attitude étrange des mandarins, M. de Lanessan aurait fait remettre au vice-roi de Canton, par notre consul dans cette ville, une dépêche énergique réclamant la remise aux autorités françaises des deux chefs de bandits reçus avec tant de trompettes et d'étendards par les mandarins en question.

Précédemment, l'amiral Fournier, avec deux cents hommes de troupe, avait obligé à la retraite une bande chinoise de Lun Ky, qui menaçait la vallée du Bang. Cette bande est actuellement sur les hauteurs réputées inhabitables par les habitants du pays.

L'*Avenir du Tonkin* annonce que l'escorte qui accompagnait le train qui va de Lam à Mai Xi aurait été attaquée et aurait eu plusieurs tués et blessés.

LA SITUATION COMMERCIALE

DE ROUBAIX-TOURCOING

Roubaix-Tourcoing, 19 décembre.

Les affaires en fabrique sont toujours fort pénibles : elles devraient cependant être facilitées par les prix relativement peu élevés de la matière première. Il est vrai que nous allons entrer dans une période de fêtes et, par conséquent, de calme. Il y a bien encore quelques acheteurs sur place, mais ils ne tarderont pas à nous quitter à l'approche de Noël et des fêtes de l'an. Ce n'est donc plus que dans le courant du mois prochain qu'on peut compter sur des affaires sérieuses.

La situation du commerce de laines n'a guère changé cette semaine. Le stock en peignés étant restreint, en certains genres recherchés par la fabrique, il en résulte que les affaires sont très limitées.

Les croisés Buenos-Ayres et Australie restent recherchés à des prix soutenus.

On espère qu'une amélioration se produira, surtout pour les genres à bonneterie, si le froid continue à se faire sentir.

Il est à remarquer que, comme prix, la situation actuelle peut être comparée à celle de l'année 1885. En décembre de cette année 1885, le bon peigné Buenos-Ayres valait 4 fr. 60 pour descendre graduellement à 4.40 au commencement de 1886. A fin mars 1886, on le trouvait à 4.15. Revenu à 4.40 à fin avril il montait à 4.25|50 au 15 mai. Les cours présenteront-ils encore les mêmes fluctuations? C'est ce qu'il serait difficile de prévoir.

La nomination des Conseillers Prud'hommes

UNE DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat a rendu une décision d'une extrême importance en matière électorale. Il a annulé, en effet, les élections qui ont eu lieu à Paris pour la nomination des conseillers prud'hommes ouvriers pour le conseil du bâtiment, et au cours desquelles les candidats élus avaient pris l'engagement de statuer sur les diffrends qui leur seraient commis dans un sens toujours favorable aux ouvriers, et, notamment, de lui accorder dans tous les cas les prix fixés par un tarif minimum de salaires, sans avoir égard aux conventions contraires des parties.

L'exécution de ces engagements avait été garantie au moyen de démissions signées d'avance et remises à un comité dit de vigilance.

Le conseil d'Etat a été d'avis que de semblables engagements, dont l'accomplissement ne peut se concilier ni avec le caractère ni avec les devoirs de la fonction que les candidats sollicitaient, ont vicié l'élection dans son essence.

NOUVELLES DU JOUR

Echouement d'un torpilleur à Toulon

Toulon, 18 décembre. — Les torpilleurs 125 et 103 venant de Menton, rentraient aujourd'hui de concert à Toulon, quand le torpilleur 103 s'est échoué sur la roche de la Route.

L'autre torpilleur, après avoir pris à son bord l'équipage a pu le remorquer jusqu'à la baie d'Agay, près de St-Raphaël, où il a aussitôt coulé par sept mètres de fond. Aucun accident de personne.

Toulon, 18 décembre. — Deux mécaniciens du torpilleur 103 ont été blessés quand ce navire a coulé et ont été admis d'urgence à l'hôpital de St-Raphael.

Naufrage d'un bateau de pêche

Bruxelles, 18 décembre. — On apprend qu'un bateau de pêche, n° 57, aurait péri, corps et biens, en vue de la côte hollandaise.

Déraillement d'un train à Ferfay

Ferfay, 18 décembre. — Mercredi, vers dix heures du matin, un train de la compagnie des mines de Ferfay a déraillé par suite de la rupture d'un rail sur la voie de raccordement d'une de ses fosses.

Le mécanicien et le chauffeur ne furent pas blessés mais le serre-frein, Henri Dupont, 13 ans, eut les jambes fortement serrées entre deux wagons et reçut sur lui une partie du charbon qu'il contenait. Ses contusions ne sont heureusement pas graves. Les dégâts matériels s'élèvent à trois mille francs.

Le Vatican et la dénonciation du Concordat

Paris, 18 décembre. — D'une lettre adressée de Rome au *Gaulois*, par son correspondant particulier, nous extrayons le passage suivant :

« Je sais de source certaine que le Vatican prend ses mesures, d'ores et déjà, en vue d'une dénonciation possible plus ou moins lointaine, du Concordat. On ne le prendra pas au dépourvu.

» Je sais, en outre, que s'il prenait fantaisie à la majorité républicaine de vouloir ramener au chiffre concordataire le nombre des évêchés consentis successivement depuis 1898, le Vatican dénoncerait de lui-même immédiatement le Concordat. Ce n'est, en effet, pas pour lui, qu'il redoute cette dénonciation, c'est dans l'intérêt de l'apaisement des esprits en France qu'il en maintient l'application.

Léon XIII et les héritiers naturels de Mme du Plessis-Bellière

Montdidier, 18 décembre.— Les débats du procès du Plessis-Bellière continuent. A l'audience d'aujourd'hui Me Hémart, avocat du Saint-Siège, examine si le Pape a la capacité d'acquérir. Ce droit lui est reconnu par l'article 15 du Concordat qui autorise les fondations en faveur des Eglises : le pape est le chef de toutes les Eglises, il peut recevoir au nom des Eglises.

Me Hémart fait un brillant panégyrique de l'Eglise romaine et de la cour pontificale. Il montre les charges nombreuses qui incombent au Pape. C'est un souverain considérable.

En résumé, bien que le pape n'ait ni parlement ni ministres au sens propre du mot, le pape est un souverain effectif, au même titre que les souverains ordinaires.

La souveraineté n'émane pas nécessairement de la nation : la Russie, l'Allemagne et l'autres Etats sont là pour le prouver.

Me Hémart termine en adjurant le tribunal de reconnaître par sa sentence la souveraineté du pape, sa capacité d'acquérir et d'appréhender la succession qui lui est dévolue.

Une tournée de conférences par M. Lafargue

Paris, 18 décembre. — M. Lafargue va faire, à Givors, Lyon, Thizy et Tarare, une série de conférence sur l'abolition des droits sur les denrées alimentaires et pour la création des caisses municipales d'approvisionnement.

Le chancelier de l'empire allemand créé comte

Berlin, 18 décembre. — A l'occasion de l'adoption par le Reichstag des nouveaux traités de commerce, l'empereur vient de conférer au général de Caprivi le titre de comte.

Institution de comités de conciliation et de conseils d'arbitrage

Paris, 18 décembre. — La Commission saisie du projet sur la conciliation et l'arbitrage a décidé de réserver pour la loi en préparation sur l'organisation des chambres de travail la partie du projet tendant à instituer d'une manière permanente des comités de conciliation et des conseils d'arbitrage.

Elle a adopté les dispositions relatives à l'arbitrage facultatif avec l'intermédiaire du juge de paix, les délégués des deux parties en nombre égal, constitueraient, on le sait, le comité de conciliation; les décisions de ces comités seraient conservées aux greffes des justices de paix et formeraient une sorte de charte coutumière à laquelle se rapporteraient les tribunaux.

Le repos du dimanche

Paris, 18 décembre. — La commission du travail a entendu aujourd'hui M. Léon Say, qui lui a présenté une délégation de la Ligue du repos du dimanche. Le député des Basses-Pyrénées a demandé à la commission de consacrer le repos du dimanche dans la loi sur le travail des femmes, des filles mineures et des enfants.

On sait que cette loi prescrit bien un jour de repos hebdomadaire, mais que les Chambres ont repoussé la désignation du dimanche. La commission a maintenu son ancien texte.

A la commission des douanes

Paris, 18 décembre. — La commission des douanes a adopté les rapports sur les graines oléagineuses, les huiles végétales et les huiles d'olives.

Les droits votés par le Sénat sur les tissus de laines sont adoptés, sauf pour les tapisseries qui sont réservés.

Les tarifs des fils de laine et des tissus de laine sont adoptés sans modification.

Les chiffres du Sénat sur les meubles sont adoptés sauf pour les cadres, baguettes, moulures en bois vernis dorés pour lesquels les droits sont fixés à 30 et 20 francs et les sculptés et ornementés pour lesquels ils sont fixés à 50 et 30 francs.

Pour les armes, les savons et la parfumerie alcoolique et la carrosserie, les modifications sont adoptées.

Les chiffres du Sénat sur les poteries, carreaux, glaces, etc., sont adoptés, sauf ceux sur les glaces polies brutes, qui sont réservés.

La commission adopte ensuite les modifications relatives au papier et à ses applications, sauf pour les gravures, estampes, etc., en couleur ou en or, sur papier, cartes ou carton vernis ou non vernis, qu'elle réserve.

La ligue antiprotectionniste

Berlin, 18 décembre. — La Suède et la Norvège demandent à se rapprocher de la politique douanière allemande.

La question du pétrole

Paris, 18 décembre. — M. J. Roche, ministre du commerce, a donné audience ce matin à M. Merlin, vice-président du Sénat et à MM. les sénateurs et députés de Paris, Bordeaux, Douai, Dunkerque, Lille, Dieppe, etc., accompagnés des délégués des chambres de commerce et des raffineurs de pétrole de ces différentes villes.

Incendie d'une raffinerie de pétrole au Havre

Le Havre, 18 décembre. — Un violent incendie vient de détruire en grande partie la raffinerie de pétrole Desmarais, boulevard de Tancarville. Pas d'accident de personne ; les réservoirs n'ont pas été atteints.

Les événements de Chine

Shanghaï, 18 décembre. — Les émeutes ont cessé, mais l'agitation est toujours grande dans certains districts, et même menaçante. Les européens sont armés; tous s'exercent régulièrement au maniement des armes, afin d'être prêts à toute éventualité. L'attitude des Chinois dans la rue est très arrogante.

Les caisses de retraites ouvrières

Paris, 18 décembre. — La commission du travail a accepté le principe de caisses de retraites ouvrières spéciales. Elle a accepté en outre le principe de la majoration des retraites déjà liquidées à condition qu'elles dépasseront pas le chiffre de 200 fr. et en spécifiant que la majoration sera faite sur livret individuel et à capitale aliéné. La majoration serait de 50 0/0.

Le courrier du Sénégal. — Le « Congo » à Bordeaux. — La situation à Bafoulabé. — Une épizootie à Tombouctou. — Contre les Sofas.

Bordeaux, 18 décembre. — Le paquebot des Messageries maritimes *Congo*, venant du Sénégal, est arrivé à Pauillac. Il apporte des nouvelles du Sénégal jusqu'au 5 décembre.

Le capitaine Laborie donne les renseignements suivants sur le cercle de Kaldi au 1er novembre. Dans le Damara, la dernière récolte du maïs a été très belle. La récolte du petit mil sera moins satisfaisante. Tout le pays a joui, pendant ce mois, d'une tranquillité complète.

On signale de Matam que plusieurs Bambaras, marchands de Coiss, sont partis de Bakel, ont traversé à pied tout le Damga avec leurs marchandises sans être inquiétés.

Cette tentative, qui, du temps d'Abdoul-Boubakar n'aurait pu réussir, montre que la région est paisible. Il est à désirer que cet exemple soit suivi et que des relations commerciales fréquentes s'établissent entre Damga et le haut fleuve.

Au Soudan, le lieutenant-colonel Humbert, commandant supérieur du Soudan, a quitté Kayes, le 21 novembre. Il est est arrivé même jour à Bafoulabé, point de concentration d'une partie de la colonne.

Il est reparti de ce point le 23 novembre au matin, se dirigeant sur Kankan, où il espère arriver le 1er janvier.

La santé des troupes de la colonne est bonne jusqu'à présent, mais une épizootie très grave, venant du Nord, sévit sur les bœufs et les moutons et se propage assez rapidement du Nord au Sud.

Malgré les précautions prises pour arrêter cette épizootie au Nord du Sénégal, on craint qu'elle ne gagne la haute vallée du Niger.

Dans la région de Tombouctou les pertes sont énormes. Les sauterelles ravagent les environs de Sikasso. Dans la nuit du 9 au 10 novembre, le poste de Kankan a été attaqué sans succès par une bande de Sofas venus de Dabadouffon.

Les Sofas se sont retirés le 10 vers six heures du matin par la rive gauche du Milo, poursuivis par les spahis auxiliaires et par une section de tirailleurs sénégalais, commandés par le lieutenant Maugin.

Une autre bande de Sofas, établie sur les crêtes avoisinantes de Kankan, a dirigé sans résultat, le 10 novembre, de 6 heures à 9 heures du matin, un feu nourri sur le poste. Quelques obus envoyés dans la direction de ces gens les éloignèrent. Nos pertes sont absolument nulles dans ces deux affaires.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Conseil municipal s'est réuni, vendredi soir. Nous publions, plus loin, le compte-rendu de la séance.

Une nouvelle réunion aura lieu, mardi 22 décembre. Voici l'ordre du jour :

1, Condition publique; fourniture d'allume-feu en 1892; marché de gré à gré. 2, Id. ; fourniture de charbon en 1892; marché de gré à gré. 3, Id. ; fourniture de sacs d'emballage en 1892; marché de gré à gré. 4, Id. ; fourniture de savon et de sel de soude en 1892; marché de gré à gré. 5, Bâtiments communaux ; Eglise du Saint Sépulcre ; homologation d'assurance. 6, Id. ; Etablissement d'une bascule à la gare annexe; réception définitive.

1, Voirie municipale ; cessions de terrain; Mme Mulle-Gadenne, rue de la Perche; Mme Mazure-Wattinne, rue du Fontenoy. 2, Id.; rue de Beaumont ; rétrocession de terrain; M. Six Roussel, à Créches; réclamation de Mme Descat; 4, Budget primitif de 1892.

Les première, troisième et quatrième Commissions municipales se réuniront, samedi, 19 décembre, à cinq heures et demie, pour examiner les questions suivantes :

1, Octroi; bascule de la gare du Nord-Est ; réception définitive; désignation des conseillers. 2, Crèches; réclamations de Mme Descat. 3, Cession de terrain à la voie publique ; Mme Mulle-Gadenne et Mme Mazure-Wattinne. 4, Rétrocession de terrain; M. Six-Roussel, rue de Beaumont.

La fixation des alignements de la ruelle Cuvelle. — Par arrêté préfectoral, est approuvé le projet sus-visé adopté par le Conseil municipal de Roubaix pour l'élargissement à 12 mètres de la ruelle Cuvelle comprise entre les rues de la Fosse-aux-Chênes et de la Chapelle-Carrette.

Le plan des alignements et du nivellement sera déposé pendant un mois au Secrétariat de la Mairie, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

Distinctions honorifiques. — Sur la proposition du comité consultatif d'hygiène le ministre de l'intérieur a décerné un rappel de médaille d'or à M. Faucher, ingénieur en chef des poudres et salpêtres à Lille pour son rapport sur l'alimentation en eau potable de Roubaix et Tourcoing et une médaille de vermeil à M. Pollet, vétérinaire départemental à Lille, pour son « rapport sur les épizooties ».

Cercle horticole de Roubaix. — Dimanche 20 décembre, le Cercle horticole de Roubaix se réunira en assemblée générale, au siège social, rue Pierre-Motte, salle Thiémon. La distribution des médailles aux lauréats des concours de l'année aura lieu dans cette séance, qui se terminera par le tirage d'une tombola au profit des sociétaires présents.

Un sermon flamand sera donné en la chapelle des Carmélites le dimanche 20 courant à 4 heures du soir.

Le Choral Nadaud exécutera dimanche, pendant la messe de onze heures et demie, à Notre-Dame, la messe qu'il a déjà exécuté à Saint-Martin, à l'occasion de la Sainte-Cécile. M. Mimsart chantera *l'Agnus Dei* de Bizet, avec accompagnement d'orgue, de piano et de violon.

— Une autre société, la *Fanfare Delattre* assistera, dimanche, 20 décembre, à la messe de minuit, en l'église Saint-Martin. Elle y exécutera les mêmes morceaux que nous avons eu le plaisir d'entendre dimanche dernier, à Notre-Dame. Sans nul doute, cette audition sera aussi brillante, sinon plus, que la précédente.

Une curieuse affaire. — Nous avons dit que trois individus, originaires de Bruges, avaient été arrêtés pour avoir offert en vente, rue des Longues-Haies, des objets en argent tels que cuillers, couteaux, théières, dont ils ne pouvaient indiquer la provenance. Nous avons ajouté qu'un commissaire de police de Gand était venu à Roubaix et s'était rendu au bureau de sûreté, croyant que ces objets provenaient d'un vol récemment commis dans le chef lieu de la province de la Flandre orientale.

BOURSE DE PARIS du 19 Décembre 1891

(par voie télégraphique et par fil spécial)

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h	Cours de clôt
	Fonds d'Etat			
95 67|72	3 0/0 1891	..	..	95 10
85 22	3 0/0	..	..	95 22|2
105 62	4 1/2 0/0 1883	..	..	105 67
91 76	Italien 5 0/0	..	..	91 77|2
18 55	Turc 4 0/0	..	..	18 45
485 75	Egypte 6 0/0	..	..	493 75
67 65	Extérieure 4 0/0	..	..	67 60
91 3/4	Hongrois 4 0/0	..	..	84 65
28 80	Portugais 3 0/0	..	..	95 7|16
95 7|16	Consolidés anglais	..	..	
..	Russe 1880	..	..	..
..	Russe 1889	..	..	..
..	Russe 1890	..	..	..
	Sociétés de crédit			
4570	Banque de France	..	..	4585
805	Banque d'Escompte	..	..	806
723 50	Banque de Paris	..	..	732 50
1235	Crédit Foncier	..	..	1237 50
168 75	Crédit Mobilier	..	..	168 75
793 75	Crédit Lyonnais	..	..	795
650	Banque Ottomane	..	..	650
	Chemins de fer			
1792 50	Nord	..	..	1798 75
1145	Paris-Lyon-Méditer	..	..	1145
1510	Orléans	..	..	1510
856 25	Est	..	..	866 25
681 25	Autrichiens	..	..	686 25
200	Lombards	..	..	201 25
245	Nord Espagne	..	..	245
252 75	Saragosse	..	..	255
	Valeurs diverses			
1422 50	Gaz Parisien	..	..	1425
16	Métaux	..	..	13 75
35	Panama	..	..	25
2730	Suez	..	..	2725
	Mines			
445	Rio-Tinto	..	..	452 50
157 50	Tharsis	..	..	148 12
..	de Beers	..	..	
	Obligations			
545 25	Ville de Paris 1865-1860 3 0/0	..	..	545 50
398	» 1865 4 0/0	..	..	398 50
418	» 1869 3 0/0	..	..	417 50
411 25	» 1871 3 0/0	..	..	412
109	» 1871 quarts 3 0/0	..	..	109
524 50	» 1875 4 0/0	..	..	525
523	» 1876 4 0/0	..	..	524
409 50	» 1886 3 0/0	..	..	410
104 50	» 1886 quarts 3 0/0	..	..	104 50
396	» 1886 nouv. 3 0/0	..	..	396 50
100 25	» 1886 quarts 3 0/0	..	..	100

Cours de clôture au comptant du 19 Décembre

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
95 25 .f.	3 0/0	95 65 .f.
95 05 .f.	3 0/0 1891	95 20 .f.
98 55 .f.	3 0/0 amortissable	98 30 .f.
104 35 .f.	4 1/2 0/0 1883	105 .. .f.

BOURSE DE LILLE du 19 Décembre 1891

PAR FIL TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	111	110
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	..	128 75
Lille 1865, remboursable à 500 fr.	..	524 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	..	510
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	..	414
Lille 1888, quart d'obligation	..	103
Lille 1887, remboursable à 400 fr.	..	390
Lille 1890, remboursable à 500 fr.	..	473
Roubaix-Tourcoing, remb. à 50 fr. en 55 ans	..	48 75
Amiens, remboursable à 100 fr.	..	129
Départements du Nord	..	165
Tourcoing 1878	..	93 75
Armentières 1880	..	456
Douai (libérée) 500 fr.	..	501
Banq. du Nord et du P.-de-C, Verley, Decroix, Cie	..	1290
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie (act. anc.)	..	75
» » (act. nouv.), 250 fr. p.	..	255
Caisse Platet et Cie	..	240
Crédit du Nord, action 500 fr., 125 payés	..	165
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1 000 fr.	..	1120
Banque rég. du Nord, à Roubaix, act. 500 fr.	..	500
Comptoir d'Escompte du Nord, à Roubaix	..	..
Cuz Wasemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	..	50
Le Nord, assur., act. 1.000 fr., 250 payés	..	2375
Union Génér. du Nord, act. 500 fr., 125 p.	..	435
Soc. St-Sauv.-Arras (anc. usine Grassin) 500 fr.	..	120
Union Linière du Nord, act. 500 fr., tout p.	..	..
Cons. d'Anzin	..	..
Ciments français	..	270
Tramways du Departem. du Nord (ex-c.)	..	40
Cie des Industries Textiles (Allart et Cie)	..	555
» 375 fr. payés	..	..
Chemins de fer économiques du Nord	..	512 50
Delgutte et Cie	510	510
Caisse de liquidation Roubaix-Tourcoing	..	..
Verreries d'Aniche	..	..
Eaux de Dunkerque	..	555
Blanche-Saint-Vaast	..	3600
Denain-Anzin	979	970
Usines Villerupt	..	490

CHARBONNAGES

	ACTIONS	Cours complets
Aniche (Nord) le 12e		14970
Anzin 100e de denier	4900	4855
Blanzy		1695
Bruay (Pas-de-Calais)		1200
Bully-Grenay le 6e	31 0 385 3130	3175 75
Campagnac		436 25
Carvin		1597 50
Courrières (10e)	420	4201 25
Crespin		160
Douchy		4100
Dourges	10100	9975
Drocourt (1re série)		3490
» (2e série)		3400
Escarpelle (Nord)		2102 50
Epinac		460
Ferfay (Société anonyme)		320
Fléchinelle		160
Lens		25500
Lievin		9750
Marles 30 0/0		15750
Marles 70 0/0 part d'ingénieur		43900
Meurchin		5255
Ostricourt		400
Sincey-le-Rouvray		15
Thivencelles, Fresnes-Midi		100
Vicoigne et Noeux	20100	20250

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Mort de M. Haynaut, député du Pas-de-Calais

Paris, 19 décembre. — M. le docteur Haynaut, député de l'arrondissement de Béthune, est mort subitement samedi matin. Ses obsèques auront lieu mardi matin.

Des bombes sous la porte d'un commissariat de police

Paris, 19 décembre. — On a essayé, cette nuit, de faire sauter le commissariat de police de Clichy en déposant quatre bombes sous la porte. Les mèches qui devaient provoquer l'explosion n'ont pas pu brûler complètement, les bombes ont été trouvées, vers onze heures, par le commissaire de police.

Réunion du conseil des ministres

Paris, 19 décembre. — Les ministres se sont réunis ce matin, sous la présidence de M. Carnot. M. Barbey a soumis à la signature du président de la République un projet de loi portant organisation du commissariat de la marine.

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'affaire de la rue des Postes; on sait que M. Bourgeois a ouvert une enquête sur la question de savoir si des jésuites ont établi leur résidence dans le local de la rue des Postes. Le ministre espère avoir les résultats de cette enquête ce soir ou demain.

La pacification du Tonkin

Paris, 19 décembre. — M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat aux colonies, vient de recevoir de M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine, la dépêche suivante :

« Hanoï, 18 décembre. — Le général Reste me prie de vous câbler qu'une colonne comprenant deux compagnies d'infanterie de marine, trois compagnies de tirailleurs tonkinois, une section d'artillerie sous les ordres du colonel Terrillon, commandant le premier territoire, s'est emparée le 18 décembre, après une vive résistance et une ascension des plus périlleuses, du principal repaire fortifié des bandes du chef chinois Lung qui régnait en maître à Dongtrieu.

» Ce beau succès va avoir une importance décisive sur la pacification de cette région, la plus troublée du Tonkin. Il est dû à la vigueur des troupes et aux habiles dispositions prises ».

Une tentative de déraillement près de Sens

Sens, 19 décembre. — Une tentative criminelle a été commise la nuit dernière sur la ligne de Sens à Saint-Dizier, près de la station de Vulaines-sur-Vanne. La lanterne du poteau de protection du côté de Troyes a été descendue et le pétrole renversé. Des pierres ont été jetées sur le disque avancé du côté de Sens, dont les verres rouges ont été brisés.

Une enquête a été immédiatement commencée par le commissaire de surveillance de Troyes.

Une enfant martyrisée à Orléans

Orléans, 19 décembre. — On vient d'écrouer à la prison d'Orléans les époux Grajon, habitant le faubourg Saint-Vincent, qui, depuis longtemps martyrisaient leur fillette, une enfant de quatre ans. Le corps de cette malheureuse enfant est d'une maigreur extrême et couvert de brûlures et de coups. Ce n'est plus qu'une plaie.

La date du voyage du czarewitch en Faance reculée

Saint-Pétersbourg, 19 décembre. — Les fonctions importantes dont il vient d'être investi comme président de la haute commission de secours pour les victimes de la disette, empêcheront le tsarevitch de quitter la Russie le mois prochain, époque à laquelle avait été primitivement fixé le voyage qu'il devait faire en France. Le grand-duc héritier se voit forcé de passer le mois de janvier à Saint-Pétersbourg ou dans le bassin du Volga, où la famine sévit avec le plus d'intensité.

Sa visite à Paris est remise en février. Il ira à cette époque passer une dizaine de jours en France, puis se rendra à Londres, pour assister au mariage de son cousin, le duc de Clarence et d'Avondale, fils du prince de Galles. Je puis vous affirmer que le retard dans le voyage du tsarevitch est dû uniquement à la famine et qu'on ne doit nullement, comme pourront le prétendre certains journaux allemands, en chercher le motif dans des considérations d'ordre politique.

Une grève de tisserands à Londres
Un millier de métiers arrêtés

Londres, 19 décembre. — Les ouvriers tisserands se sont mis en grève. Ils demandent une augmentation de 5 0/0 sur le salaire. Plus de mille métiers sont arrêtés.

Adoption du traité austro-allemand par le Parlement allemand

Berlin, 19 décembre. — Le Parlement allemand a adopté en troisième lecture, après un long débat, le traité de commerce austro-allemand, par 243 voix contre 48, au scrutin par appel nominal.